



**Jun 2024**

## La Team CFTC est heureuse de vous annoncer la signature d'un Accord Handicap chez Scalian

Pour la première fois chez Scalian, un accord permet d'améliorer les conditions de travail de nos collègues ayant un **RQTH** (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

**Cet accord handicap ambitieux**, avec un **budget annuel de 700 000 € sur trois années**, permettra d'accompagner le personnel handicapé, financer des aménagements de postes, des transports...

Une personne sera recrutée à temps plein pour mener à bien ce projet. Cinq demi-journées rémunérées pour se rendre à des RDV médicaux et un jour de congé leur sera offert chaque année ...



## Opération chèques vacances

La distribution des carnets de chèques a commencé. Vos élus CFTC se mettent à votre disposition lors de permanences pendant et en dehors des heures de travail, avec leur plus beau sourire, comme d'habitude depuis 15 ans 😊

## Organisation des réunions CSE – Victoire de la CFTC

**L'article de l'accord CSE** (signé par l'ancien syndicat majoritaire) qui imposait un nombre trop important de réunions CSE en distanciel a été invalidé par les Tribunaux de Toulouse pour non-conformité.

Lors de la réunion CSE de 03/2024, Direction et CSE ont signé un accord consensuel (14 voix Pour – 4 Contre) et équilibré, permettant au CSE de fonctionner tout en limitant l'impact environnemental des déplacements

- Une réunion sur 2 en distanciel,
- Rallongement de la durée de réunion de 1 à 2 jours
- ...

Rien ne vaut une négo en présentiel. Cela permet parfois de faire bouger les lignes. Ce fut le cas en décembre 2023 avec la prime PPV de 400 €, même si on peut regretter son trop faible montant.



## Attention à la démagogie !!!



Les salaires, les primes, les heures supplémentaires, les frais de déplacement ... de même que les coûts de fonctionnement du CSE :  
>>> Impactent le résultat et viennent en diminution de la Participation.

C'est sûr que s'il y avait moins d'élus pour défendre les salariés, cela arrangerait la Direction et les « pro-Direction » ...



### Point Business

#### Résultats (Sem.1 FY24 : 01/07 au 31/12/2023) vs (Sem.1 FY23)

##### Scalian OP

- CA ⇔ 58,1 M€ vs 50,5 M€
- Croissance du CA ⇔ + 15% vs +32,2%
- Croissance EBITDA ⇔ + 11,2% vs 10,6%

Croissance boosté par le secteur aéronautique (de 60 à 50%) transport, spatial

##### Scalian DS

- CA ⇔ 55,4 M€ vs 55,5
- Croissance du CA ⇔ - 0,2% vs 10,9%
- Croissance EBITDA ⇔ + 4,3% vs 9%

- ❑ CA Groupe Scalian Sem.1 FY24 : 264 M€ vs 240,9 (+23,3 M€) +9%
- ❑ 2750 salariés au 31.12.2023 (+5,1% sur un an)
- ❑ Amélioration notable des couts de structure
- ❑ Croissance prév. marché du numérique en 2024 : + 5,8% vs +6,5% en 2023

**Effectifs UES au 31/03/2024** : 2874 salariés : + 3% sur un trimestre

**NB** : FY24 ⇔ Fiscal Year 2024 : Du 01/07/2023 au 30/06/2024

L'exercice fiscal est décalé de 6 mois chez SCALIAN

### La CFTC fait évoluer l'accord Horaires Atypiques

*(Travail de Nuit / le week-end / les jours fériés – Astreintes – Temps de trajet exceptionnel ...)*

La règle de prise des heures de récupération est assouplie au bénéfice des salariés :

- >>> Par demi-journée (dès 3,5H obtenues)
- >>> 6 mois glissants pour les prendre
- >>> Possibilité de les coller à des CP & JRTT...

**ATTENTION à la démagogie !!!** Cet avenant fait aussi disparaître une clause illicite et opère un simple retour à la loi (Lois REBSAMEN) pour une catégorie de personnel.

[En savoir +](#)



### Fini, la clause d'ancienneté pour bénéficier des avantages CSE

Dorénavant, conformément au jugement de la Cour de cassation du 03 avril 2024, les nouveaux embauchés et stagiaires, pourront bénéficier de l'ensemble des Activités Sociales et Culturelles (ASC) dès l'ouverture de leur compte sur le site web du CSE, à l'instar de l'ensemble des salariés.



## Team CFTC : Nous, c'est Vous !!!



**Rappel** : Le syndicat majoritaire en 2023, trop proche de la direction, en signant des accords limitant les prérogatives des élus qui représentent les salariés ... œuvre contre les salariés !

**Reste Informé** : [www.CFTCSCALIAN.FR](http://www.CFTCSCALIAN.FR)



**LINKEDIN**



**NEWSLETTER**